

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



12008540

Greffé

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 11/01/2012 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0443.920.795

Dénomination

(en entier) : **BRION ET CHARLOT**

(en abrégé) :

Forme juridique : SOCIETE ANONYME

Siège : Rue du Marais, 2 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE

(adresse complète)

**Objet(s) de l'acte : CONVERSION DES ACTIONS AU PORTEUR EN PARTS NOMINATIVES AVEC
INSCRIPTION DANS LE LIVRE DES ACTIONNAIRES**

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 19 décembre 2011

L'an deux mil onze, le 19 décembre s'est réuni l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la
SA BRION ET CHARLOT.

La séance débute à 18 heures 30 sous la présidence de Monsieur Marc Charlot.

Monsieur le président nomme comme secrétaire Mademoiselle Julie Charlot et comme scrutateur
Mademoiselle Caroline Charlot.

Monsieur le président expose que :

I. L'ordre du jour est le suivant :

1. conversion des actions au porteur en parts nominatives avec inscription dans le livre des actionnaires,
2. divers.

II. Toutes les actions de la société sont présentes ou représentées. La liste des présences se trouve en
annexe du présent procès-verbal.

Les actions au porteur sont déposées sur le bureau.

Monsieur le président constate, et l'assemblée reconnaît, que toutes les formalités ont été remplies, que
l'assemblée se trouve régulièrement constituée et qu'elle est apte à délibérer sur les objets à l'ordre du jour.

1. Conversion des actions au porteur en parts nominatives inscrites dans le livre des actionnaires :

L'ensemble des actions au porteur sont annulées et retranscrites dans le livre des actionnaires.

Cette première résolution est adoptée à l'unanimité.

2. Divers :

Il n'y a pas de divers.

Réservé
au
Moniteur
belge

Volet B - Suite

La secrétaire donne lecture du présent procès-verbal. Les membres du bureau, ainsi que les actionnaires qui le souhaitent, sont invités à signer ce document ainsi que la liste des présences.

La séance est levée à 19 heures 30.

Fait à Montignies-sur-Sambre, le 19 décembre 2011.

CHARLOT Benjamin, actionnaire CHARLOT Caroline

CHARLOT Julie CHARLOT Marc, Administrateur-délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 11/01/2012 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature